

Badminton Club Vevey

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du lundi 24 mars 2003 à l'ASLPN

Le comité est au complet ce qui fait un total de 20 personnes présentes. Ingrid Progin, Angélique Henry, Nigel Weedon, Heinz Gügi et Christine Buhagar se sont excusés.

A 20 h 10, la Présidente, Magali Vogel souhaite la bienvenue à toutes les personnes et donne lecture de l'ordre du jour.

1. Lecture du procès verbal de la dernière assemblée

Marie-Claire Duperret donne lecture de cet écrit. Aucun commentaire particulier n'a été formulé à ce sujet.

2. Rapport annuel de la Présidente

Comme l'année précédente, chaque délégué nous présente son rapport.

a) Mouvement juniors

Marie-Claire Duperret nous parle de ce mouvement qui a pris un grand essor depuis l'arrivée de l'entraîneur professionnel Alexei Chumacov. Le 1^{er} groupe comprenant principalement les débutants joue à l'Aviron de 17 h 30 à 18 h 30 et le 2^{ème} groupe de 18 h 30 à 19 h 30. Elle souhaite que pour la saison prochaine, les juniors participent aux tournois organisés spécialement pour eux. Elle les encourage vivement de participer afin de se confronter à d'autres joueurs. Quant au tournoi des écoliers, il s'est déroulé parfaitement bien et il y a eu 40 participants au total. Elle remercie Bruno Magoni et Raphaëlle Arnaud de leur soutien lors de cette journée.

b) AVB - FSB

Bruno Magoni nous communique qu'au sein de l'AVB, rien n'a été modifié par rapport à l'année passée. Le site AVB est le suivant : www.badmintonvd.ch. Sur celui-ci vous trouverez plus de renseignements pour compléter votre curiosité ! Quant à la FSB, rien de particulier n'est à signaler mis à part un excellent site web pour les résultats de badminton des licenciés en Suisse. www.iconline.ch.

Il rappelle que le site du club de Vevey www.riviera-badminton.ch a été passablement modifié et vous conseille de le lire attentivement. L'accès aux informations internes du club se fait en cliquant sur le lien 'Espace membre', puis en tapant bcvevey et membre respectivement comme code et mot de passe.

c) Les 3 équipes licenciées en 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} ligues

David Wagner nous parle des résultats des trois équipes et annonce que l'équipe de 4^{ème} ligue termine 6^{ème} sur 7 équipes, que celle de la 2^{ème} ligue termine 2^{ème} et que malheureusement celle de 3^{ème} ligue est reléguée. Les buts pour la saison prochaine est de remonter une équipe en 3^{ème} ligue et que la 1^{ère} équipe monte en 1^{ère} ligue.

L'équipe Dondénaz

M. Thompson nous donne connaissance de la saison en équipe Dondénaz. Cette année, il n'y a eu qu'une équipe inscrite étant donné le manque de joueurs et joueuses. Rien de particulier n'est à signaler. Il rappelle toute fois qu'il serait fort agréable d'avoir une 2^{ème} équipe formée de juniors par exemple voire même d'autres membres. Cependant, il est toujours satisfait de l'ambiance du groupe.

d) Activités de la saison

Avec son grand nombre de joueurs licenciés, la Présidente, Magali Vogel, a décidé de former pour cette saison 2002-2003, -3- équipes pour que tout le monde puisse participer aux interclubs. Par leur grande motivation, le début de saison est parti brillamment. La 1^{ère} équipe qui joue en 2^{ème} ligue, s'est entraînée avec Blonay, ce qui a porté ses fruits. La 2^{ème} équipe a eu beaucoup de mal à se maintenir en 3^{ème} ligue, pour la simple et bonne raison, que ce ne sont pas les filles qui manquaient, mais les garçons ! On a dû donc piocher un peu à gauche à droite et je remercie Philippe Zanotti, Lucien Volet qui a pris une licence en cours de saison, et Nigel Weedon qui nous ont donné un sacré coup de main ! Quant à la 3^{ème} équipe, je crois tout simplement qu'ils ont eu une grande satisfaction à jouer. J'ajoute que non seulement les résultats en interclubs ont été bons mais que tout au long de la saison, les résultats des tournois ont été excellents et bravo à tous ! Les championnats Vaudois se sont déroulés les 2-3 novembre 2002 au CESSEV en collaboration avec le club de Riviera. Un bon nombre de participants étaient présents allant du niveau A à D. Le bénéfice de ce tournoi se monte à Frs. 1'900.--. Il sera décidé ultérieurement de la façon de le partager. Je remercie aussi les personnes qui se sont dévouées pour le tournoi des écoliers. Je tiens à souligner que le mouvement juniors part en flèche. Grâce à notre entraîneur professionnel, les jeunes suivent des cours réguliers. J'espère que la saison prochaine sera encore plus active.

Pour ma dernière assemblée générale, je tiens à remercier tout particulièrement les membres du comité sur qui j'ai toujours pu compter et qui m'ont toujours soutenue, ainsi que Nigel Weedon pour son effort et soutien aux entraînements.

J'exprime aussi le plaisir que j'ai eu ces trois années à "remonter" le BC Vevey, et travailler pour le club. J'espère que la saison prochaine, les trois équipes seront toujours présentes pour se battre dans la joie et la bonne humeur. Un grand merci également aux membres Nestlé, qui sont si bien gardés par M. Thompson.

3. Rapport annuel du Caissier

Dereck Thompson commente les comptes. L'année 2002 était une réussite pour le BC Vevey. Non pas du point de vue financier, mais pour l'augmentation du nombre de membres et pour la participation aux tournois. Par contre, les comptes montrent une perte de Frs. 2'838.--. Pour quelle raison ? En premier lieu, ce sont les honoraires des entraîneurs qui ont coûtés Frs. 3'860.—donc Frs. 2'491.—en plus que l'année antérieure. Maintenant nous avons un entraîneur professionnel qui entraîne les jeunes chaque semaine. Le coût du déplacement des équipes a également augmenté dû au fait que 3 équipes sont en ligue et pour la première équipe, les déplacements sont plus longs. En parallèle, les volants pour les matches sont presque doublés et les frais de réception sont également à la hausse. La différence d'inventaire est meilleure cette année avec une perte de 14 boîtes, en grande partie pour les matches. Nous constatons au bilan que nos réserves ont diminué à Frs. 2'838.—mais heureusement, il nous reste une réserve d'un montant de Frs. 25'799.--. Le total de l'actif net du club se monte à Frs. 36'963.--. M. Thompson remercie tout le monde pour leur attention et tout particulièrement Patrice Wenger pour la vérification des comptes. La Présidente remercie M. Thompson quant à la très bonne tenue des comptes.

4. Rapport annuel du vérificateur des comptes

Patrice Wenger donne lecture de son rapport. En date du 20 mars dernier, il a procédé, par sondages, au contrôle des pièces et documents comptables et vérifié les comptes de l'exercice 2002 arrêtés au 31 décembre 2002. Il déclare que le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité, tenue avec soin et exactitude. Il remercie M. Thompson pour le bon placement qu'il effectue chaque année ainsi que la bonne tenue des comptes. L'exercice 2002 laisse apparaître une perte de Frs. 2'838.--. Il recommande aux membres de l'AG d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au trésorier. Le vérificateur prolonge son mandat sans hésitation !

5. Approbation

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée. Elle donne décharge au comité et au vérificateur.

6. Fixation des cotisations

Dans sa séance du comité du 24 février 2003, le comité a décidé d'augmenter les cotisations pour la saison 2004. Il est proposé une augmentation de Frs. 30.—pour tous les joueurs sans licence et de Frs. 40.—pour les licenciés. Quelques commentaires sont apportés et certains trouvent qu'une augmentation de 25 % est trop élevée. Il est alors précisé que les cotisations n'ont pas été augmentées depuis 7 ans en tout cas. La Présidente précise que les coûts des entraînements s'élèvent rapidement au vu du plus grand nombre de juniors et autres membres, que tous les tournois sont remboursés et que les volants d'entraînements sont fournis gratuitement par le club. Selon renseignements pris, la location annuelle pour un court est plus haute que celle proposée, et le club de Vevey reste le moins cher de la région. Certains proposent alors de ne plus rembourser les tournois. Magali précise que c'est un atout du club pour attirer du monde car Vevey est le seul club à le faire ! Il est proposé de voter, Seul un membre de l'assemblée refuse de le faire vu le manque de participants et que si une personne ne vient que quelques fois jouer, ce n'est pas bon de voter. Magali précise que tous les membres y compris ceux de Nestlé ont reçu la convocation à cette assemblée. La votation est faite : Oui - 18 personnes / Non - 1 personne / Abstention - 1 personne. Il est donc accepté d'augmenter les cotisations pour 2004.

7. Présentation du budget

M. Thompson commente le budget qui est accepté à l'unanimité.

8. Election de trois membres au comité dont le ou la Présidente

Fabienne Schwarz nous donne sa démission au sein du comité et du club. Nous en avons pris acte et la remercions du travail fourni.

La Présidente, Magali Vogel donne également sa démission.

Après une courte discussion concernant la répartition des tâches et après votation, le nouveau comité se présente de la manière suivante :

- Bruno Magoni : Président
- Derek Thompson : caissier
- Mallory Cochard : secrétaire
- Marie-Claire Duperré : membre du Comité (mouvement junior)
- David Wagner : membre du Comité
- Raphaëlle Arnaud : membre du Comité
- Charly Fawer : membre du Comité
-

9. Présentation de nouveaux Logos

N'ayant pas eu de succès lors de la présentation des logos l'année dernière, le comité propose une nouvelle série de 10 logos. Ces logos ont été réalisés par différentes personnes et sont donc tous d'un style différent. Bruno Magoni les commente et demande de les noter de 1 à 10. Le résultat sera donné par un prochain courrier. Quant au choix de la couleur et du format, tout cela reste à suivre !

10. Divers

- Philippe Schmutz nous fait part de quelques remarques concernant les entraînements. Le mardi soir, tout est parfait. Par contre, il souhaite que le jeudi soir, les équipes se mélangent un peu plus. Il remercie tout particulièrement son équipe qui a joué dans le fair play et la bonne ambiance et que les filles ont été brillantes. Suite à cette remarque, Magali Vogel, rappelle qu'un mail général a été envoyé à tous les joueurs au sujet du jeudi soir. Nicolas Gügi nous fait part de son mécontentement. Pour lui, son équipe n'a pas d'entraînement fixe le mardi et le jeudi, il souhaite plus en profiter. Aussi, il précise que pour progresser, les bons joueurs doivent se confronter. Cependant, il dit ne jamais avoir refusé de jouer un match avec quiconque. Il demande également de partager les entraînements avec Alexei Chumacov. A la suite de la discussion, Magali propose d'en discuter avant le début de la saison prochaine afin de tout mettre sur pied pour la réussite des équipes.
- Mallory Cochard remercie le capitaine Philippe Schmutz pour son soutien, la bonne ambiance de l'équipe, les agapes préparées après les interclubs et son organisation.
- Nigel Weedon nous fait savoir que pour la saison prochaine, il n'est pas certain d'assumer les entraînements. Il demande à nouveau un peu plus de rigueur pour les horaires et un peu plus de volonté aux entraînements.

L'assemblée est levée à 21 h 55 et toutes les personnes sont invitées à partager une verrée et une agape.

Vevey, le 27 mars 2003 mv